

Administration et bibliothèques

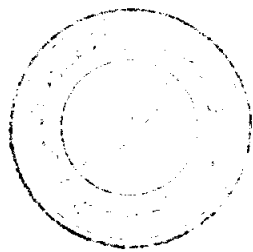
par Marie - Thérèse Jarrige

avec la collaboration de

Jean Péchenart

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

Administration
et
bibliothèques



Administration et bibliothèques

par Marie - Thérèse Jarrige

avec la collaboration de

Jean Péchenart

*Centre régional de formation
aux carrières des bibliothèques
du livre et de la documentation,
Université Blaise-Pascal
Clermont-Ferrand*

Collection | ÉDITIONS
Bibliothèques | DU CERCLE DE LA LIBRAIRIE

Remerciements

*À la bibliothèque municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand,
plus particulièrement à Mlle Marie-Thérèse Sart qui la dirige, et qui fut à
l'origine du centre de formation,
à Mme Marie-Hélène Dalet, responsable de la section Droit,
et à l'ensemble des collègues;*

*pour leurs conseils,
aux membres du service de l'administration de la BMU, aux collègues des BCP
et BM du Puy-de-Dôme et de l'Allier,
aux membres de l'administration centrale et des bibliothèques,
MM. et Mmes Jacqueline Ayrault, Pierre Breton, Isabelle Dussert-Carbone,
Jacqueline Freyssinet-Dominjon, Nelly Guillaume, Janine Guillon, Jean-Louis
Pastor, Marie-Thérèse Rebat, Frédéric Saby, Bernard Vouillot, Louis Yvert;*

*enfin, pour leur patience et leur aide,
à Jeanne Barthélemy, Danielle Bassot, Jocelyne Cabaret, Suzanne Mallet et
Michèle Merle.*

Sommaire

Avant-propos	9
--------------------	---

PARTIE I. GÉNÉRALITÉS DE DROIT PUBLIC

I. Notion de personne morale	13
II. L'État, les collectivités territoriales, les établissements publics ..	15
II.A. L'État	15
II.B. Les collectivités territoriales	23
II.C. Les établissements publics	35
III. Les actes publics	37
IV. La documentation administrative	42

PARTIE II. LES BIBLIOTHÈQUES : ADMINISTRATION CENTRALE, PRINCIPAUX TYPES, STATUTS ET ORGANISATION

I. L'administration centrale des bibliothèques	49
I.A. Introduction : les ministères de tutelle	49
I.B. Historique	50
I.C. Structures actuelles	58
II. La Bibliothèque nationale, la Bibliothèque de France	75
II.A. La Bibliothèque nationale	77
II.B. La Bibliothèque de France	102
III. L'organisation scolaire et universitaire	110
IV. Les bibliothèques d'études	125
IV.A. Les bibliothèques universitaires	125
IV.B. Les bibliothèques des grands établissements	141
V. La Bibliothèque publique d'information	144
VI. Les bibliothèques des collectivités territoriales	152
VII. Les autres bibliothèques	165

Avant-propos

À l'heure où l'administration française, en particulier dans le secteur éducatif et culturel, change et déjà se livre aux premiers bilans — décentralisation, restructurations, nouveaux établissements — il peut paraître aussi risqué que nécessaire de faire le point. Cet ouvrage permettra aux bibliothécaires de mettre à jour leurs connaissances dans ce domaine.

Il est le prolongement d'un cours polycopié destiné aux élèves préparant le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire et les concours de bibliothécaires-adjoints et d'inspecteurs de magasinage. Il tient compte du programme officiel de ces deux examens.

Le contenu relève donc d'un choix pédagogique limitatif par rapport à l'ensemble du sujet : « Administration et bibliothèques ». C'est ainsi que les bibliothèques étudiées d'une manière approfondie seront celles du réseau qui fut coordonné par la Direction des bibliothèques et de la lecture publique, à savoir la Bibliothèque nationale, les bibliothèques universitaires, les bibliothèques des grands établissements scientifiques, les bibliothèques centrales de prêt et les bibliothèques municipales ; elles seront envisagées sous leur aspect fonctionnel et statutaire. En revanche, le parti pris pédagogique revient aussi à un souci de lisibilité et d'ouverture à un public large, éventuellement peu informé au départ ; d'où une initiation complète passant par des rudiments que certains collègues pourront laisser de côté.

Comme nous l'avons ressenti au fil des cycles d'enseignement au Centre de formation, les difficultés de nos élèves en bibliothéconomie sont souvent liées à des points d'administration mal assimilés. Et bien souvent nous avons reçu des appels à l'aide lorsqu'ils se trouvaient en poste face au même type de problèmes.

C'est pourquoi, afin de permettre non seulement une lecture cursive, mais aussi des consultations ponctuelles, nous avons recherché avant tout la clarté, et décomposé cet exposé en de nombreux éléments numérotés entre lesquels nous avons ménagé un maximum de renvois. La table des matières est énoncée sommairement en début de volume, et détaillée à la fin en guise d'index ordonné. Suit un index des sigles, indispensable ici. Enfin il nous a paru utile d'illustrer notre propos à l'aide de tableaux, cartes, textes de loi, etc. Ces derniers pourront également servir pour l'initiation à la lecture des textes officiels.